

SESSION DE 2008

**CA/PLP**

**CONCOURS EXTERNE ET CAFEP**

**Section : SCIENCES ET TECHNIQUES MEDICO-SOCIALES**

**PROJET D'ORGANISATION OU ETUDE DE CAS**

Durée : 6 heures

L'usage de tout ouvrage de référence, de tout document et de tout matériel électronique est rigoureusement interdit.

*Dans le cas où un(e) candidat(e) repère ce qui lui semble être une erreur d'énoncé, il (elle) le signale très lisiblement sur sa copie, propose la correction et poursuit l'épreuve en conséquence.*

*De même, si cela vous conduit à formuler une ou plusieurs hypothèses, il vous est demandé de la (ou les) mentionner explicitement.*

**NB : Hormis l'en-tête détachable, la copie que vous rendrez ne devra, conformément au principe d'anonymat, comporter aucun signe distinctif, tel que nom, signature, origine, etc. Si le travail qui vous est demandé comporte notamment la rédaction d'un projet ou d'une note, vous devrez impérativement vous abstenir de signer ou de l'identifier.**

**Tournez la page S.V.P.**

Les évolutions démographiques, qui font de la « révolution de la longévité » la grande affaire de notre époque, entraînent une demande sociale nouvelle en matière de cohabitation entre les âges. Le lien intergénérationnel n'est ni une mode ni une notion abstraite. C'est une composante première de toute communauté humaine et le véhicule irremplaçable de la transmission des savoirs et de la mémoire mais c'est également l'un des fondements de la cohésion sociale.

Si la coexistence des générations est une donnée naturelle, il reste que l'organisation sociale actuelle n'en facilite pas assez l'exercice. Il est aujourd'hui nécessaire d'aménager, voire de refonder la dynamique intergénérationnelle.

Pour atteindre cet objectif, il est donc grand temps de faire évoluer les mentalités, mais aussi d'accompagner le développement social territorial en encourageant l'innovation et la diversification des pratiques professionnelles au niveau médico-social, éducatif ou culturel.

En effet, en complément du système de protection sociale et des solidarités familiales, de nouvelles formes d'action en faveur des liens entre les générations se sont développées ces dernières décennies. Transversales, novatrices et efficaces, ces actions touchent de nombreux domaines où se joue le vivre ensemble des âges : vie festive, culture, mémoire, insertion, éducation, formation, sociabilité, parrainage, prévention, habitat, transport, loisirs, environnement ...

La longévité c'est aussi vivre longtemps avec les siens et une chance de voir le monde changer et y participer et en être les témoins vivants.

*Extraits du guide méthodologique DES GENERATIONS EN ACTION et de sa préface réalisé par Mohammed MALKI à la demande de Catherine VAUTRIN, Secrétaire d'Etat aux Personnes Agées (2005)*

## Questions

L'intergénération est un terme nouveau pas encore reconnu par nos dictionnaires de langue. Mais l'adjectif intergénérationnel se trouve désormais dans le dictionnaire Larousse Edition 2005 : « *qui concerne les relations entre les générations, solidarité intergénérationnelle* ».

L'intergénération souffre encore d'un problème de reconnaissance et de légitimité auprès des pouvoirs politiques, des institutions et des mécènes dont l'action est souvent structurée en fonction de domaines étanches et de publics bien ciblés. Les actions intergénérationnelles souffrent encore des pesanteurs de ces cloisonnements. Cependant, le développement de dispositifs territoriaux (politique de la ville, ZEP, contrat éducatif local, contrat local de sécurité, etc.), la décentralisation de l'action sociale, de l'action culturelle et de la formation professionnelle sont autant de facteurs qui rendent possible une approche transversale des problématiques en jeu et des publics concernés.

Partant de ce constat trois communes C. L et O. faisant partie d'une Communauté d'Agglomération ont un projet de structure qui faciliterait la mise en place des actions intergénérationnelles. Cette structure comportera un établissement d'accueil pour personnes âgées, une école maternelle, une école élémentaire, une halte-garderie et une piscine.

Vous êtes un professionnel du champ sanitaire et social et chargé de mission, vous devez mettre en place ce projet . Vous disposez des informations recensées dans les annexes.

- 1 - La mise en oeuvre de ce projet nécessite la rédaction d'un dossier complet. Présentez le plan de ce dossier et établissez les besoins en matériel, locaux et personnel.
- 2 - Vous devez choisir la commune qui va accueillir cette structure en justifiant ce choix. Au préalable, vous recensez les documents et informations que vous jugez nécessaires et qui ne sont pas fournis en annexes pour éclairer et justifier votre choix.
- 3 - Vous devez convaincre les financeurs de la nécessité de cette structure par un courrier. Recensez les partenaires auprès desquels vous solliciterez la participation au financement de ce projet. Rédigez le courrier destiné à l'un de ces partenaires financeurs.

Bien souvent, l'intergénération est associée aux couples « personnes âgées résidents en institution et enfants des écoles ».

- 4 - Listez quatre actions intergénérationnelles mettant en jeu d'autres publics que les jeunes enfants et définissez leur(s) objectif(s).
- 5 - Réalisez un dépliant de 6 pages destiné à informer du projet les administrés concernés dans les trois communes.

## Annexe 1

## Population totale par sexe et âge. O.

âge en 5 tranches	sexe		
	Hommes	Femmes	Total
0 à 19 ans	1 622	1 522	3 144
20 à 39 ans	1 351	1 382	2 733
40 à 59 ans	1 153	1 164	2 317
60 à 74 ans	723	996	1 719
75 ans ou plus	206	411	617
<b>Total</b>	<b>5 055</b>	<b>5 475</b>	<b>10 530</b>

## Population totale par sexe et âge. L.

âge en 5 tranches	sexe		
	Hommes	Femmes	Total
0 à 19 ans	1 281	1 231	2 512
20 à 39 ans	1 223	1 194	2 417
40 à 59 ans	1 050	1 043	2 093
60 à 74 ans	557	695	1 252
75 ans ou plus	163	415	578
<b>Total</b>	<b>4 274</b>	<b>4 578</b>	<b>8 852</b>

## Population totale par sexe et âge. C.

âge en 5 tranches	sexe		
	Hommes	Femmes	Total
0 à 19 ans	2 744	2 648	5 392
20 à 39 ans	2 458	2 441	4 899
40 à 59 ans	2 140	2 120	4 260
60 à 74 ans	946	1 249	2 195
75 ans ou plus	308	713	1 021
<b>Total</b>	<b>8 596</b>	<b>9 171</b>	<b>17 767</b>

Source : www.recensement.insee.fr

## Annexe 2

### **Structure de la commune O.**

#### **Associations sportives :**

- club d'athlétisme
- club tir à l'arc
- Club de Badminton
- Arts Martiaux
- Cyclotourisme
- Club de Basket
- Gymnastique
- Tennis de table
- Tennis
- Volley Ball
- Stretching
- Duathlon – Triathlon

La commune possède

- 1 salle de sport et 3 salles municipales
- Stade municipal (foot-Ball, athlétisme...)

#### **Points d'accès publics à Internet**

Cybercentre : point d'accès public à internet. 8 ordinateurs sont mis à la disposition du public. L'utilisation des ordinateurs peut être libre mais peut également être encadrée par un animateur diplômé.

Bornes au Foyer des Personnes Agées : La Caisse Régionale d'Assurance Vieillesse (CRAV) a financé deux ordinateurs au foyer des personnes âgées.

#### **Action sociale**

La politique sociale de la ville s'articule principalement autour de deux structures que sont le Centre Communal d'Action Sociale ainsi que la Maison d'Accueil et d'Aide à l'Insertion (MAI). La MAI est un service municipal qui a pour vocation de recréer du lien social, de réinsérer les individus en voie de désocialisation et de mener des actions permettant à des individus de se fédérer autour d'un projet commun. Des actions ponctuelles sont menées chaque année en parallèle des actions de long terme.

#### **Scolaire et para-scolaire**

- 4 Ecoles maternelles dont une relève de l'enseignement catholique et ouverte à tout le public
- 4 écoles élémentaires dont une relève de l'enseignement catholique ouverte à tout le public
- 1 collège qui accueille plus de 600 élèves, répartis dans une trentaine de sections. Un enseignement professionnel est aussi proposé dans la SEGPA
- Un Lycée professionnel : Près de 1000 élèves y suivent des formations professionnelles, de niveau CAP, BEP ou BAC PRO.

## **Enfance**

Halte-garderie et garderie périscolaire

Garderie périscolaire : les animateurs accompagnent et vont chercher les enfants à l'école maternelle ou primaire.

Atelier éveil musical (Ecole municipale de musique) : l'atelier éveil musical accueille les enfants dès 4 ans.

## **Jeunesse**

L'espace jeunesse regroupe en un même lieu plusieurs services et activités à destination des jeunes de la commune. Il regroupe le Centre Animation Jeunesse, le Point Information Jeunesse ainsi que le Cybercentre.

### **Bibliothèque municipale**

Des expositions thématiques y sont régulièrement organisées, notamment en partenariat avec les écoles de la commune.

**Ecole municipale de musique.** Elle enseigne le solfège et la pratique de plusieurs instruments. Elle organise également de grands événements dans la commune.

Une étude est en cours pour rénover le Foyer-logement E. qui accueille 40 résidents.

### **Annexe 3**

#### **Structure de la commune L.**

##### **Associations Sportives**

- Activ-Gym : Gymnastique : Gymnastique d'Entretien pour Adultes
- Arts Martiaux Fuji-Yama
- Fédération Autonome de l'Union Sportive des Ecoles Primaires
- Club Pongiste de L.
- Le club des Archers de L.
- Le club de pétanque de L.
- Majorettes les Pervenches
- Association Sportive de Lutte de L.
- AS Football de L.
- AS Handball
- AS Kickboxing
- Société colombophile
- Tennis Club de L.
- Vélo Club L.

##### **L'éducation à L.**

Près de 1400 élèves fréquentent les établissements scolaires de la commune (trois groupes scolaires et le collège).

##### **Le Groupe Scolaire J.**

Il est situé dans le quartier verdoyant de la F. L'école maternelle compte 76 élèves répartis dans 3 classes. L'école élémentaire compte 5 classes pour 93 élèves

##### **Le Groupe Scolaire C.**

Il est situé dans l'ancien quartier en pleine rénovation. Cette rénovation concernera également ce groupe scolaire.

L'école maternelle C. compte 153 élèves répartis dans 6 classes. Elle est dotée d'un Lieu Passerelle qui peut accueillir en pré-scolarisation des enfants de moins de 2 ans. Les écoles élémentaires J.C. et M.C. comptent respectivement 5 et 3 classes pour 177 élèves, sous la direction d'un unique directeur.

##### **Le Groupe Scolaire P:**

Il est situé en centre-ville, près de la Poste et du collège. L'école maternelle compte 165 élèves répartis dans 7 classes. Elle abrite la Garderie Périscolaire Municipale. L'école élémentaire compte 14 classes dont une CLIS pour 272 élèves.

Les élèves de la ville L. bénéficient de la gratuité de la piscine (transport et entrée).

Dans le cadre des activités post et périscolaires, la Municipalité a mis en place un système d'Aide aux devoirs ainsi qu'un Centre de Loisirs Artistiques, Culturels et Educatifs, le mercredi après-midi.

##### **Le collège A. : effectif 458 élèves**

La commune envisage de se doter de structures d'accueil pour les enfants (crèche et halte garderie...)

## Annexe 4

### Structure de la commune C.

#### Les collèges et le lycée

Le collège R. : cet établissement accueille 575 collégiens, auxquels s'ajoutent 59 élèves de SEGPA. L'établissement ouvert le mercredi, accueille un Atelier Pédagogique Personnalisé pour les adultes.

Le collège V. Effectif : 515 élèves

Le collège S.D. établissement catholique ouvert à tous. Il compte 20 classes réparties sur 4. Le collège S.D. **Effectif** : 510 élèves

Le lycée M. : Les 750 élèves préparent un baccalauréat général (littéraire, économique et social, scientifique) ou technologique (sciences et technologie de la gestion)

#### Petite enfance

Garderies périscolaires : Elles fonctionnent de 7h20 à 8h30 et de 16h30 à 18h30 le soir dans trois écoles maternelles et trois écoles élémentaires

Les mercredis récréatifs (pour les 3 à 6 ans) : tous les mercredis des périodes scolaires dans deux écoles (le goûter est prévu). Au programme, travaux manuels, contes, spectacles, sorties, éveil culturel..

Halte garderie municipale : accueille les enfants âgés de 3 mois à 4 ans

La maison des parents : C'est un lieu convivial et chaleureux, mis à la disposition des familles et des partenaires, pour le soutien, l'accompagnement, le développement, l'amélioration des relations parents-enfants. Elle offre aux familles :

- Un lieu d'accueil pour les parents accompagnés de leurs enfants de moins de 4 ans
- Un Point documentaire santé
- Une ludothèque
- Un lieu de rencontre entre les familles et les professionnels (sur rendez-vous).

#### Jeunesse

Point Information Jeunesse : accueille essentiellement des jeunes mais il est ouvert à toute personne quel que soit son âge nécessitant de l'aide dans ses recherches d'emploi, de stages. LE PIJ assure une mission d'information et de documentation. Il traite avec les jeunes des sujets qui les intéressent ou les concernent dans leur vie quotidienne : enseignement, formation professionnelle, emploi, société et vie pratique, logement, loisirs, vacances à l'étranger...

Atout Loisirs (0 à 28ans) - Atousport (28 ans et +) permettent de pratiquer à moindre coût une ou plusieurs activités sportives dans un esprit de découverte, de détente et de loisirs.

- Trampoline
- Escalade
- Judo
- Badminton
- Foot en salle
- Rugby

- Hip Hop danse urbaine
- Roller
- Tennis de table
- Multi-sports
- Musculation
- Piscine
- Volley-ball
- Parcours d'éveil moteur
- Bien être et bien vieillir
- Pêche

### **Sanitaire et social**

Le centre E. : Depuis vingt ans le Centre Culturel E. a l'ambition de faire découvrir une culture vivante, diverse et métissée et de la partager avec le plus grand nombre d'enfants et d'adultes de la commune et d'ailleurs.

Le centre hospitalier de C. : orienté vers le service de soins de suite et de réadaptation fait de lui, un bel outil doté de moyens modernes et fonctionnels proposant :

- service de soins de suite-gérontologie clinique
- service de moyen séjour en alcoologie et en addictologie
- radiologie et échographie
- consultations O.R.L
- gynécologie-obstétrique
- protection maternelle et infantile

La Maison de l'initiative et de l'emploi accueille l'ANPE et la **Mission locale de C.**

Centre de Planification et d'Education Familiale : Le Centre de Planification et d'éducation familiale est un lieu d'accueil, d'écoute et d'échanges pour les adultes et les jeunes qui le désirent.